



Mes chers (es) collègues, permettez-moi, au nom du bureau départemental de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année, dans un monde parfois difficile. Satisfactions et réussites personnelles et professionnelles.

Permettez-moi également, d'avoir une pensée émue pour notre collègue Bernadette DEMOL qui lutte, avec l'énergie qui la caractérise, contre la maladie. Je souhaite qu'elle nous rejoigne très rapidement.

Ce début d'année scolaire fût intense et riche en rebondissements. Je tiens, au delà de toute appartenance syndicale, à saluer le civisme des personnels de direction des Landes, qui se sont exprimés à 94% lors des élections professionnelles. C'est la démocratie qui en sort gagnante. Si nos concitoyens avaient le même respect des institutions, je crois que c'est toute notre société qui en serait bénéficiaire, à l'heure où les cités flambent, le racisme et la xénophobie resurgissent. Les solutions passeraient-elles par la discrimination positive, par l'apprentissage à 14 ans ?

Avec 75% des suffrages, le SNPDEN 40 maintient sa position, gage de la reconnaissance d'un véritable travail de terrain. Vos contributions à l'amélioration du système ont été nombreuses. Je peux vous assurer que si nous apprécions de travailler avec le Recteur actuel, nous n'hésitons pas à lui faire part de notre scepticisme ou de notre désaccord lorsque la situation l'exige. C'est un homme de convictions ; néanmoins, fort de notre légitimité et de notre représentativité, je crois pouvoir dire que nos revendications sont entendues, comme par exemple notre demande de convention IA-DSDEN/EPL fixant le cadre du recrutement des AED EVS 1^{er} degré, la mise en place d'un comité de suivi de la cellule conseil aux établissements chargée de résoudre les problèmes quotidiens des personnels de direction et d'améliorer le système.

Le SNPDEN40 est enfin reconnu comme un interlocuteur privilégié et incontournable du système éducatif auprès du Conseil Général des Landes, nos relations se sont nettement améliorées. Au delà du discours politique légitime de la collectivité, nous oeuvrons avec les élus et leurs services techniques pour que ces nouvelles relations ne soient ni préjudiciables à l'autonomie de nos établissements, ni à l'intérêt des personnels TOS placés sous notre autorité fonctionnelle. La gestion des personnels contractuels semble parfaitement fonctionner.

Si j'ai une pensée particulière pour la professeure d'arts appliqués d'Etampes, je tiens à apporter mon soutien à la collègue proviseure du LP Louis



SECRETAIRE DEPARTEMENTAL

Jean Paul BROSSSE
PROVISEUR

LYCEE PROFESSIONNEL JEAN TARRIS
AVENUE J.DUPAYA

40300 PEYREHORADE
TEL 0558732828 FAX 0558731364

BLERIoT, qui sous le vocable générique « l'administration » se trouve placée en première ligne, déjà coupable et condamnée sous les haros de nos médias qui ignorent tout de l'exercice de notre métier. Notre rôle consiste souvent à gérer des difficultés induites par notre modèle de société dans lequel le consumérisme exacerbé et l'assistanat exagéré, déresponsabilisant l'individu, deviennent des valeurs de référence.

Les personnels de direction doivent faire la synthèse entre des points de vue opposés ou des positions contradictoires. Au travers de cette situation d'actualité, j'observe avec inquiétude dans notre département, un accroissement des situations de conflits graves entre personnel de direction et gestionnaire, entre personnel de direction et équipe pédagogique, ou bien encore, personnel de direction et communauté scolaire.

Le chef d'établissement semble devenir le « fusible » aux yeux du grand public. Notre hiérarchie doit clairement nous apporter le soutien dû à notre fonction, en refusant toute correspondance ou entretien sans nous en informer préalablement.

A ce propos, tous les ans dans notre revue de DIRECTION, nous nous faisons forts de donner des conseils aux collègues stagiaires nouvellement nommés sur poste, Je profite de cette occasion pour vous faire part de mon trouble lorsque que j'entends des collègues plus expérimentés commenter sans réserve, après une mutation les pratiques du prédécesseur. Aucune pratique n'est modélisable, elle tient compte du type d'établissement et de la personnalité du personnel de direction. J'invite donc les collègues, avant de juger ou de dénoncer telle pratique de gouvernance, d'essayer de comprendre les raisons, les circonstances ou les motivations qui ont conduit tel personnel de direction à privilégier telle démarche. Etant unique, le changement interviendra obligatoirement ! De grâce, prenons le recul nécessaire.

Notre métier en sortira grand, il est suffisamment complexe. Agissant tantôt pour le compte de la collectivité territoriale, tantôt en qualité de président du conseil d'administration voire le cas échéant en qualité de représentant syndical, le personnel de direction doit en tant que représentant de l'Etat mettre en oeuvre la politique des gouvernements légitimement élus de la République Française même s'il n'en partage les objectifs. Il doit agir sans état d'âme C'est là, l'une des difficultés de l'exercice de notre métier.

Amor Membrado, le précédent secrétaire départemental définissait parfaitement le rôle du personnel de direction syndiqué, je le cite « *le syndicalisme de cadres tient du funambulisme puisque nous sommes amenés à œuvrer contre des choix que, dans l'exercice de nos fonctions et comme représentants de l'Etat, nous devons mettre en œuvre. Etre syndiqué, c'est se donner une voix que la fonction interdit* »

Il est vrai que le discours ambiant tend à culpabiliser les acteurs du système éducatif français, au regard du taux d'endettement de la France, comme du « dépôt de bilan » des ZEP, à jouer sur les peurs au travers des menaces de délocalisation ou de la montée de la violence; Ces thèses n'ont-elles pour ambition de faire taire les revendications des uns ou des autres ou bien encore de légitimer telle politique ?

Homme de terrain, je suis convaincu que nous avons besoin au sein de notre organisation académique, de « penseurs », de collègues dotés de cette faculté de synthèse, capables de proposer les orientations futures de notre système éducatif dominé aujourd'hui, plutôt par une vision comptable des moyens. Ces collègues existent, ils ont animé par le passé le débat, je les invite vivement à revenir, leurs contributions nous seraient précieuses.

Enfin, très sollicité en cette période de promotion ou de mutation, je rappellerai à nouveau que le SNPDEN est un syndicat de propositions, de revendications et non une organisation gestionnaire du système. Le SNPDEN n'établit ni les listes des promouvables, ni n'élabore le mouvement. C'est de la pleine responsabilité de notre tutelle, nous veillons au respect des règles établies, le cas échéant nous nous élevons contre les injustices de traitement.

L'exercice du mandat syndical chez les personnels de direction se faisant sans décharge, et la charge de travail qui m'incombe en cette période de préparation de rentrée, comme proviseur sans adjoint, me conduit à ne pas convoquer d'assemblée départementale au cours de ce second trimestre. Je vous invite à participer nombreux aux travaux de l'AGA du 1^{er} mars, prévue au lycée François MAURIAC, BORDEAUX

Responsable de la commission académique « vie syndicale » avec mon ami Jean-Pierre FERNANDES nous sommes attachés à la pratique de la démocratie participative. Les modifications statutaires adoptées lors du CSN du 9 novembre 2005 et qui seront soumises au vote du congrès de mai 2006 à Dijon, vont dans le bon sens. Un exemple lors du renouvellement du bureau national : la tête de la liste qui obtiendra la majorité deviendra le nouveau secrétaire général. Auparavant, c'était le bureau national qui élisait le secrétaire national. Néanmoins, si l'AGA nous mandate, nous présenterons lors de ce congrès une motion de synthèse de deux articles qui nous paraissent contradictoires concernant la convocation d'un CSN extraordinaire,

S26: *une majorité qualifiée des deux tiers du CSN pour la convocation*

S36: *la décision à la demande du bureau national ou à la demande de la moitié des CSA représentant le tiers des adhérents au plan national*

Jean-Paul BROSSSE secrétaire départemental –
jp.brosse@laposte.net